

Table des matières

Joyeuses fêtes	1
Nouveaux ATCs	3
Nouveau livre sur la profession d'ATC	3
Projet de la DAG pour le renforcement des capacités	5
Sommaire du sondage des membres	6
MonSATC	7
Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique	7
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2021	8
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2022	8
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2023	9
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2024	9
Le mandat de l'Association des Arpenteurs des Terres du Canada	9
Plan Stratégique	10
Nouvelles de l'équipe de recrutement	11

Joyeuses fêtes

Le Conseil et le personnel de l'AATC souhaite à tous un merveilleux temps des fêtes en toute sécurité!

Le bureau de l'AATC sera fermé

25-28 décembre 2020

1er janvier 2021



Le bureau de l'AATC a été fermé le 17 mars 2020. Tous les membres du personnel travaillent depuis leur domicile et le font toujours.



Marie Christine Robidoux



Jean-Claude Tétreault



Marina Yong



Jenny Cooper



Kevin Jones et assistant (chat)

Nouveaux ATCs

Félicitations aux personnes suivantes qui ont reçu un brevet d'ATC depuis le dernier numéro de Communiqué :

- Samuel Bergeron, Québec, QC
- Prakhar Shrivastava, Regina, SK et
- Noelle Machon, Edmonton, AB

Nouveau livre sur la profession d'ATC

En novembre 2018, le Conseil de l'Association des arpenteurs des terres du Canada a décidé de procéder à la production de son premier livre sur la profession d'ATC, issu de la plume du renommé Charlie Wilkins.

« A Sense of Where You Are » sera une histoire, à la fois au sens individuel et collectif. Le titre en français n'est pas encore déterminé et nous aimerions recevoir des suggestions. Ce sont soit les histoires que les arpenteurs racontent sur eux-mêmes, soit des histoires que Charlie raconte à propos de ses observations à leur sujet. Le livre, basé sur ses entretiens et voyages avec les arpenteurs, sera construit autour de leurs histoires, et « l'histoire » du temps que Charlie a passé avec eux, assorties bien sûr d'un récit historique bien documenté. Le tout accompagné d'images spectaculaires des terres et des eaux où les arpenteurs des terres du Canada font leur travail.

L'objectif global de cette publication est de fournir une expérience captivante et variée à ses lecteurs et de fournir une vision nouvelle, atypique et plus globale du rôle de l'arpenteur-géomètre au Canada. Une histoire générale sera racontée décrivant les expériences variées des arpenteurs des terres du Canada à travers le Canada avec des anecdotes sur la façon dont la profession a contribué et continue de contribuer au développement historique et aux défis contemporains auxquels une nation en évolution est confrontée.

Grâce à des éléments indépendants engageants et variés qui sont pertinents pour les intérêts de l'Association, chaque lecteur peut s'attendre à se plonger dans un livre qui éveille la curiosité et procure du plaisir du début à la fin.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous donnons l'aperçu suivant du livre de l'AATC, que nous espérons lancer à l'automne 2021.

Joe Johnson — C'est simplement un gars avec quelque chose à dire. Tyrell D'Aoust, un jeune arpenteur cri très créatif et volubile du nord de l'Alberta, qui a toutes sortes d'idées intéressantes sur l'avenir de la Direction de l'arpenteur général, sur la gestion des terres autochtones, et ainsi de suite. Dominique Fecteau, ancien président de l'Association, explique que les anciennes structures patriarcales autour de l'arpentage sont usées et doivent être reconstruites. Marie Robidoux ou Anne Cole, qui toutes deux tant accompli, car elles ont à cœur de raconter leur combat pour la reconnaissance des femmes en arpentage. Veronica Meister est une autre voix réfléchi et progressiste pour les femmes et pour le plaidoyer social parmi les arpenteurs-géomètres.

Nous avons des membres ou des membres retraités que beaucoup de gens ne considéreraient probablement jamais comme des défenseurs de la justice sociale en ce qui concerne la profession. Certaines des choses que Rick Beaumont a dites à Charlie, par exemple, étaient extraordinaires. Julian Goodyear et d'autres a.t.C. de premier plan — estiment que les ATC ont un grand rôle à jouer dans le redressement du pays. Et Chris Cryderman — très franc sur les revendications territoriales, les tribunaux et les arpenteurs des terres du Canada..

Le gouvernement lui-même a reconnu le racisme systémique, la nécessité de la réconciliation avec les Premières nations... sans parler des réalités inquiétantes du changement climatique et de la nécessité de l'égalité des sexes. Nous sommes un pays dans lequel, comme l'a dit Mike O'Sullivan, « l'arpenteur a été témoin de plusieurs des dures réalités et injustices du passé, et en tant que tel a un rôle important à jouer dans la guérison des plaies » . Il semble pourtant si important de laisser les membres s'exprimer sur ces sujets dans le contexte du livre — ce sont des soucis qui leur pèsent lourd ! On peut sans doute nommer 40 membres ou plus (au moins la moitié des interviewés) qui ont exprimé ouvertement leur espoir que ce livre aborde de manière significative leur travail avec les Premières nations, le changement climatique, la lutte des femmes pour se tailler une place dans la profession.



Nous reconnaissons que le moment choisi peut sembler inopportun pour demander un soutien financier supplémentaire, étant donné les impacts économiques de la pandémie actuelle, cependant, peut-être plus que jamais, nous devons communiquer le rôle de la profession et sa contribution à la société. Nous sommes convaincus que ce livre nous aidera à atteindre cet objectif d'une manière encore inexplorée. Vos contributions financières sont appréciées et seront reconnues dans le livre. Si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à faire partie du projet par le biais d'un don.



Nous avons également besoin de photographies pour le livre. Veuillez nous envoyer des images (de préférence en haute résolution) d'ATC sur le terrain, et en particulier de vous lors de vos débuts dans la profession. Veuillez les envoyer par courriel à communications@acsl-aatc.ca ou vous pouvez envoyer des copies papier au bureau de l'AATC. Nous les numériserons et vous les retournerons.

Projet de la DAG pour le renforcement des capacités

Ce qui suit est tiré du rapport de la Direction de l'arpenteur général sur le projet de développement des capacités datant du 11 mai 2020 :

« Dans le cadre du budget de 2018, Services aux Autochtones du Canada (SAC) a obtenu un financement pour l'élargissement du régime de Gestion des terres des Premières Nations (GTPN). La Direction de l'arpenteur général (DAG) a été chargée d'élaborer un programme de développement des capacités d'arpentage (le "Programme"). Le programme, tel que conçu, ciblera 24 communautés des Premières nations sur une période de 5 ans et offrira à chaque communauté des formations d'une durée de 12 semaines maximum, dans le but de :

- Éliminer les obstacles à une gestion efficace des terres afin de faciliter la gestion par les Premières nations de leurs terres, de leurs ressources et de leur environnement en fonction de leurs valeurs et priorités culturelles ;*
- Accroître les connaissances des Premières nations sur les cadres des systèmes de régimes fonciers et la gestion des données spatiales et sur la façon dont elles peuvent soutenir divers modèles de régimes fonciers autochtones ;*
- Améliorer les connaissances en arpentage pour permettre aux Premières nations de communiquer efficacement leurs besoins à la profession d'arpenteur-géomètre ; être en mesure de mieux évaluer les services qu'ils reçoivent ; et aider à réduire le coût de ces services ;*
- Stimuler l'intérêt de poursuivre des études une formation continue en sciences et technologie, plus particulièrement en géomatique ;*
- Réduire les fuites économiques en soutenant le développement des ressources humaines autochtones et en permettant aux participants de contribuer au succès de leurs communautés.*

Afin d'atteindre ces objectifs, le programme a présenté les livrables suivants au cours de la deuxième année du programme de 5 ans :

- 1) Entreprendre des cérémonies de signature et commencer la planification de la formation dans la communauté basée sur l'accord de formation élaboré avec les communautés de la cohorte 2 (Membertou, Nipissing, Shawanaga, Mistawasis, Muskoday et Kitselas) ;*
- 2) Planifier et terminer 48 semaines de développement des capacités dans la communauté avec les communautés des Premières nations des cohortes 1 et 2 (Tzeachten, Waban-Aki, Membertou, Nipissing, Shawanaga, Mistawasis, Muskoday et Kitselas) ;*
- 3) Entreprendre l'examen et la modernisation des manuels d'aide du SATC utilisés par le personnel administratif des Premières nations (Navigateur de cartes, Terres du Canada dans Google Earth, Recherche de plans et Recherche de projets) ;*
- 4) Continuer à collaborer avec les Premières nations, les organisations des Premières nations, les établissements universitaires et les associations professionnelles pour s'assurer que la structure du programme, le matériel de formation et la prestation répondent aux besoins des participants des Premières nations ; et*
- 5) entreprendre un processus de déclaration d'intérêt et sélectionner six nouvelles collectivités des Premières nations pour entreprendre le développement des capacités en 2020-2021.*

Le programme a atteint 100 % de ces objectifs. »

Malheureusement, le projet est suspendu à cause de la pandémie.

L'AATC appuie le projet et a produit un dépliant promotionnel pour encourager les membres des Premières nations à suivre une formation pratique pour poursuivre leurs études en arpentage.

Sommaire du sondage des membres

Aperçu

Un questionnaire en ligne (« sondage ») a été distribué aux membres en septembre 2020. Le principe général du sondage était de solliciter les commentaires des membres sur les « valeurs » en ce qui concerne « ... ce à quoi l'AATC aspire ou devrait aspirer ? » Un total de 11 questions ont été posées dans le sondage, soit un mélange de questions à choix multiples et de questions de type « rétroaction » en plein texte.

Le questionnaire était une « vérification » du travail autour des valeurs que le Conseil avait déjà entrepris. Le questionnaire a également servi à renforcer certains principes d'un organisme autoréglementé et à commencer à former une boucle de rétroaction entre les membres et le Conseil sur les tendances.

Résultats

1. Le sondage a obtenu 123 réponses de 490 membres (25 %).
2. La réponse régionale en pourcentage de praticiens fut de 13 % au Canada atlantique ; 37 % Québec ; 8 % Ontario ; 17 % des Prairies ; 19 % côte ouest ; 29 % Nord
3. Top 3 des valeurs sélectionnées par les répondants : intégrité, responsabilité, compétence
4. Valeurs principales supplémentaires : excellence ; honorable ; juste ; honnête ; ouvert
5. Valeurs - Les commentaires ont produit environ 25 réponses courtes avec uniquement des thèmes généraux dérivés des commentaires des membres et résumés comme suit :
 - a) *« L'AATC fonctionne très bien, en utilisant des outils de pointe et des approches innovantes ».*
 - b) *« Les valeurs qui définissent les caractéristiques fondamentales de la profession et de l'AATC devraient être alignées sur le mandat de protection du public et conformes aux attentes actuelles des organismes de réglementation. »*
 - c) *« De nombreuses valeurs, non seulement celles énumérées, doivent être défendues par les praticiens en fonction des circonstances rencontrées et dans un équilibre approprié à la situation. »*
6. Commentaires généraux - Les commentaires, sur tous les sujets soumis à l'AATC, ont généré environ 40 commentaires. Certains commentaires étaient longs et bien réfléchis, certains brefs et constructifs, certains critiques à l'égard du questionnaire et de l'AATC et certains appréciaient le sondage et l'opportunité de contribuer. Aucun problème important n'a été identifié à partir des commentaires de ces membres qui indiqueraient un sujet ou une préoccupation tendance. Voici quelques grands thèmes résumés ci-dessous :
 - a) Certains répondants ont indiqué que tous les règlements provinciaux sur l'arpentage devraient être regroupés sous l'AATC, car elle accomplit dans l'ensemble un travail remarquable.
 - b) Contrairement au point a) ci-dessus, certains répondants estimaient que l'autorité d'effectuer des arpentages, actuellement en vertu d'un permis ATC, devrait être déplacé vers un type d'autorisation sur le permis provincial et que l'AATC elle-même s'incorpore aux régimes provinciaux.

- c) Le sentiment général est que l'AATC, les arpentages des terres du Canada (et les plans/processus d'AQ), les initiatives de développement professionnel continu, l'examen des pratiques et l'équipe administrative sont très appréciés.

Conclusion

Le questionnaire du sondage remplissait l'objectif de vérifier la sélection des valeurs fondamentales acquises lors de l'exercice officiel MVV au Conseil. Aucune valeur n'a été identifiée qui n'ait déjà été sur la liste restreinte du Conseil. Aucun problème de rétroaction ou message clair d'une préoccupation à venir n'a été identifié dans le segment de rétroaction ouvert. En fait, les questions de rétroaction soigneusement formulées par un ou deux répondants étaient souvent contrastées par des opinions diamétralement opposées à d'autres.

Le Groupe de travail recherchait des analyses très grossières dans les choix des valeurs, des problèmes de tendance du point de vue de la base et n'a jamais eu l'intention de traiter formellement des préoccupations « ponctuelles ». Ceux qui ont pris le temps de répondre avec passion et longuement au sondage prennent le temps de contribuer de manière constructive à la profession - ces efforts sont grandement appréciés pour leurs commentaires honnêtes et directs. Certains des commentaires n'ont pas encore été entièrement diffusés par l'équipe spéciale et/ou le Conseil et d'autres rapports pourraient être publiés ultérieurement.

Une copie du rapport complet est disponible sur demande à communications@acsl-aatc.ca.

MonSATC

Depuis la mise en œuvre de MonSATC en 2011, le gouvernement du Canada a mis en œuvre une politique sur la sécurité du gouvernement (en vigueur le 2019-07-01) pour gérer la sécurité du gouvernement à l'appui de la prestation fiable de programmes et de services gouvernementaux et de la protection de l'information. Cela inclut les pratiques de sécurité et les contrôles requis pour le site Web MonSATC en collaboration avec l'AATC. Dans le cadre du programme ministériel de sécurité de RNCAN, la DAG met actuellement en œuvre un plan de sécurité informatique pour se conformer au programme de sécurité et d'évaluation et d'autorisation afin d'atténuer les vulnérabilités et les risques informatiques. Ces exigences sont des pratiques et des contrôles axés sur la sécurité des données et des applications d'affaires informatiques et s'étendent à l'AATC, en tant que partenaire dans le développement et la maintenance continue de MonSATC, en particulier l'authentification des utilisateurs de MonSATC par les arpenteurs des terres du Canada.

Le projet, du côté AATC de MonSATC, est presque terminé. Nous sommes au stade des tests d'acceptation par les utilisateurs. Nous prévoyons de mettre en œuvre les nouvelles améliorations en janvier 2021. Cela n'aura aucun effet sur les utilisateurs de MonSATC, sauf que pour des raisons de sécurité, les mots de passe devront être d'une longueur minimale de huit caractères ASCII mixtes, alphanumériques et spéciaux et modifiés tous les 180 jours.

Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique

Dans le numéro d'août du Communiqué, nous avons un article sur une proposition que nous avons présentée à Emploi et Développement social Canada pour le financement du projet Vers un diplôme en arpentage/géomatique en ligne. Nous sommes heureux d'annoncer que notre proposition a été acceptée. Un montant total de 257 158 \$ sera versé à ce projet sur deux ans et demi à compter du 23 décembre 2020.

Ce projet a trois objectifs:

1. Un programme d'études national mis à jour pour répondre à l'évolution des besoins et des priorités de la société et s'adapter à un avenir motivé par le changement technologique;
2. Un nouveau processus d'agrément pour les programmes d'établissements d'enseignement
3. Développement d'une voie claire vers un diplôme canadien en arpentage / génie géomatique en ligne qui aidera les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger au Canada et à l'étranger et les candidats nationaux à accéder à des cours en ligne accrédités pour combler les lacunes qu'ils pourraient avoir dans leur formation pour devenir arpenteurs-géomètres.

Pourquoi mettre à jour le programme d'étude? En raison des technologies disponibles aujourd'hui, plusieurs composantes sont désuètes et non représentatives du domaine de l'arpentage. Le programme actuel a quand même été élaboré à la fin des années 1990.

Nous devons également élaborer un processus d'agrément nouveau et amélioré pour les programmes actuels et futurs des établissements d'enseignement menant à un diplôme en arpentage/géomatique qui serait plus efficace et conforme aux tendances nationales et internationales

Un diplôme en ligne en arpentage/géomatique est un moyen innovant d'accéder à des connaissances spécialisées qui bénéficieront à de nombreux groupes. Par exemple, les étudiants canadiens adultes trouvent extrêmement difficile de quitter le travail et de déménager là où un diplôme est enseigné à l'université — ils ont de nombreuses obligations et, dans la majorité des cas, ont une famille. Cela aiderait également les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger intéressés à immigrer au Canada, car ils pourraient s'engager à combler les lacunes dans leurs connaissances à partir de leur pays d'origine, réduisant ainsi le temps nécessaire pour atteindre leur objectif d'être arpenteurs-géomètres agréés au Canada.

Nous aurons besoin de bénévoles pour peupler divers comités. Il serait préférable d'avoir une représentation des universités ainsi que de l'industrie/des associations afin que nous ayons un bon échantillon représentatif de la communauté de l'arpentage/géomatique.

Si vous souhaitez participer, contactez Marie Robidoux à registrar@acls-aatc.ca

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2021

Nous espérons que d'ici l'an prochain, le COVID-19 serait derrière nous et nous permettrait de tenir la CNAG 2021 du 14 au 18 avril au Hyatt Regency, au centre-ville de Calgary, en Alberta. La conférence devait être présentée conjointement par l'Alberta Land Surveyors Association, Géomètres professionnels Canada et l'AATC. Malheureusement, la situation pandémique ne s'améliorant pas, les 3 partenaires ont accepté d'annuler la conférence en face à face. La réunion plénière de l'AATC se tiendra le 14 avril à l'aide du système de visioconférence en ligne GoToWebinar.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2022

Cette conférence sera présentée conjointement par l'Association of British Columbia Land Surveyors, Géomètre professionnel du Canada et l'AATC.

Il se tiendra du 6 au 12 mars 2022 à un emplacement à être déterminé.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2023

Le Conseil de l'AATC a récemment décidé de tenir la CNAG 2023 à Mont-Tremblant du 9 au 12 mai 2023. Le même lieu que nous allons utiliser pour la CNAG 2020.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2024

Le Comité de la conférence nationale envisage actuellement de tenir la CNAG 2024 à Iqaluit, au Nunavut et travaille sur une proposition pour approbation par le Conseil.

Le mandat de l'Association des Arpenteurs des Terres du Canada

Le Conseil de l'AATC va de l'avant avec le projet de gouvernance et a récemment adopté un énoncé de mandat qui est maintenant affiché sur le site Web de l'AATC pour que le public puisse le lire. Le voici :

Mandat

Le mandat de l'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) est de réglementer et de régir la pratique de l'arpentage sur les terres du Canada et les terres privées des territoires, pour la protection de l'intérêt public, conformément à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, LC 1998, c. 14, – 1998, son Règlement et ses règlements administratifs.

La pratique des membres de l'AATC est surveillée par le biais d'un processus d'examen des pratiques, tandis que la conduite et la compétence professionnelles sont soumises à des normes élevées et sujettes à enquête et arbitrage lorsqu'elles sont mises en question. Le perfectionnement professionnel obligatoire, les exigences en matière de licences et de permis, les exigences minimales en matière d'assurance et la forte surveillance du Conseil sur les aspects réglementaires et les activités de l'Association contribuent tous au mandat de protection de l'intérêt public.

Ce que nous sommes

L'Association a été créée en vertu d'une loi du Parlement en 1998 conférant un pouvoir d'autoréglementation complet à l'AATC grâce à des pouvoirs de réglementation sur ses membres, un devoir clair de toujours servir l'intérêt public et une surveillance claire de la gouvernance de l'Association par le biais de son Conseil.

L'Association actuelle est la continuation de l'ancienne Association des arpenteurs des terres du Canada, à savoir une association créée en 1985 pour améliorer la pratique de l'arpentage professionnel et des disciplines spatiales connexes, en établissant des normes de qualification, de connaissances, de compétences, d'éthique et de conduite à l'intention de ses membres. Cette association était elle-même le prolongement d'autres organismes qui ont existé de temps à autre depuis les débuts de l'arpentage au Canada.

Aujourd'hui, en vertu des pouvoirs délégués par la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, LC 1998, ch. 14 (la Loi), qui est sous l'autorité du ministre de Ressources naturelles Canada, en tant qu'association professionnelle autonome et organisme de réglementation, le mandat de l'AATC garantit que les membres sont compétents pour fournir les services que la société leur a confiés et rehausser, dans l'intérêt du public, la valeur que la profession apporte à ceux qui dépendent des services professionnels de nos membres.

Notre gouvernance

Le Conseil de l'AATC est composé de membres élus et de membres nommés du public. En tant qu'entité de gouvernance de l'AATC, le Conseil s'assure que toutes sortes d'exigences réglementaires sont approuvées et surveillées pour l'admission à l'Association, les activités de pratique des membres, la conduite et la compétence, les exigences de permis, les enquêtes et la discipline et plus encore.

Le Conseil a la surveillance ultime de l'AATC en ce qui concerne la gestion des affaires de l'Association, agissant au nom de l'Association, la surveillance réglementaire, l'établissement de la stratégie de l'organisation, la gestion des risques, l'atteinte des objectifs prévus par la loi et la responsabilité devant le ministre des Ressources naturelles, responsable ultime de la surveillance de la Loi.

La mesure de notre succès

L'AATC réussit et la profession elle-même réussit, si grâce à des normes réglementaires appropriées, à l'éthique des membres et à une surveillance rigoureuse, nous sommes en mesure d'élever la confiance et l'estime de la société envers la profession. Nous réussissons si nous atteignons nos objectifs de manière juste, transparente et équitable.

Plan stratégique

Le Conseil de l'AATC a élaboré un plan stratégique en novembre 2018. Cependant, avec les récents développements dans le secteur des professions réglementées, le Conseil a décidé d'élaborer de nouveaux énoncés de vision et de mission et également de rédiger des énoncés de valeurs pour guider le Conseil et le personnel dans leur travail de protection de l'intérêt public. Ceux-ci sont maintenant disponibles sur le site Web de l'AATC.

VISION

Instaurer la confiance du public dans la réglementation des arpenteurs des terres du Canada.

MISSION

Fidèles à notre mandat, nous instaurons la confiance et le respect mutuel grâce à une gouvernance solide, une autoréglementation efficace et des compétences individuelles

VALEURS

Intégrité : On peut nous faire confiance pour protéger l'intégrité des terres du Canada et du régime foncier tout en restant justes et impartiaux.

Responsabilité: nous respectons nos engagements et nous assumons nos actions.

Compétence : Nous sommes professionnels, bien informés et maintenons nos compétences en permanence grâce à un examen des pratiques et la formation continue.

Innovation: Nous suivons le rythme des technologies nouvelles et émergentes, transformant et changeant au besoin pour apporter la plus grande valeur et efficacité au grand public et à nos membres.

Excellence: Nous nous engageons à la qualité et à l'amélioration continue. Nous visons des performances élevées, établissant des normes élevées pour nos membres et nous-mêmes.

Nouvelles de l'équipe de recrutement

Le comité de recrutement de l'AATC a été très actif en 2020. Le comité a travaillé sur une campagne dans les médias sociaux, un dépliant promotionnel montrant les avantages de devenir un ATC et une brochure numérique pour les babillards de carrières des universités.

Cela a conduit à l'organisation de webinaires de questions et réponses en direct avec des étudiants des universités et des écoles techniques qui sont actuellement inscrits à un programme de géomatique au Canada qui ont été extrêmement bien reçus et se poursuivent jusqu'en 2021. L'ajout du domaine de l'hydrographie et la mention de la bourse de l'AATC encourageront certainement les étudiants à s'engager sur la voie des ATC.

